



## COMMUNIQUE

Objet : Election du Maire et des Adjoints

Le Député - Maire, informe la population que suite à son élection au poste de député et conformément à la réglementation en vigueur, il sera procédé à l'élection du nouveau Maire et des Adjoints de la ville de Matoury.

Cette élection se tiendra en séance publique le :

**samedi 26 août 2017 à 11H00  
en salle des délibérations du conseil municipal.**

Fait à Matoury le, 16 août 2017

  
Gabriel SERVILLE